Université Perpignan Via Domitia ORIGATRICE DAVENIES DEPUIS 1950

SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE LA VALORISATION (SRV)

ED 544: INTER-MED

AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT

Monsieur Maxime GRAVEZ soutiendra sa thèse le 21 novembre 2025 à 9h00 à Université de Perpignan Via Domitia 52 Av. Paul Alduy, 66100 Perpignan, Salle du conseil de la BU, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité Sciences de gestion.

<u>TITRE DE LA THESE</u> : De la coopération au paradoxe de coopétition : Le cas des entrepreneurs-salariés en Coopérative d'Activités et d'Emplois

RESUME: Cette thèse vise à déterminer comment les entrepreneurs-salariés (ES) construisent des relations coopétitives au sein des Coopératives d'Activités et d'Emplois (CAE), environnements hybrides où coopération et concurrence coexistent structurellement. Contrairement aux approches classiques centrées sur la coopétition volontaire inter-organisationnelle, elle met en évidence une coopétition contrainte, où l'adhésion à la structure suppose la coopération entre concurrents. La question de recherche est : Quelles sont les modalités de gestion du paradoxe de coopétition entre entrepreneurs dans les CAE? En mobilisant la littérature sur les paradoxes organisationnels, la coopétition, les entreprises hybrides et le sensemaking, la thèse identifie les conditions favorables à une coopétition créatrice de valeur. Construite sur trois essais, elle explore successivement l'identification des paradoxes en CAE, l'analyse du processus de création de sens coopétitif, et les combinaisons de conditions nécessaires à l'intégration durable de la coopétition. La démarche qualitative, à l'intersection de l'interprétativisme et du réalisme critique, s'appuie sur 40 entretiens semi-directifs (4 gérants et 36 ES en CAPE, contrat ES et CESA) et des données secondaires. La méthode fsQCA est mobilisée dans le troisième essai. Les résultats montrent que la coopétition repose sur un équilibre entre contrôle structurel et engagement volontaire, rendu possible par l'expérience entrepreneuriale. Le rôle structurant de la CAE est déterminant : normes collectives, accompagnement, arbitrage et régulations réduisent les effets négatifs de la concurrence et favorisent la coopération. Mais l'intégration de la coopétition suppose qu'elle soit perçue comme porteuse de sens et d'opportunités, impliquant reconnaissance des interdépendances, ajustement cognitif et engagement collectif. Chaque ES doit dépasser la logique concurrentielle individuelle pour co-construire de la valeur avec ses pairs et passer d'une coopétition subie à une coopétition délibérée. Ainsi, l'intégration de la coopétition ne peut être imposée ni instrumentalisée. Elle relève d'un processus d'appropriation progressive, soutenu par l'accompagnement réflexif, des espaces de dialogue et des dispositifs de reconnaissance. La CAE agit comme cadre médiateur, mais c'est l'investissement des ES qui le transforme en ressource stratégique partagée. Trois contributions ressortent. Théorique : élargissement des recherches sur les paradoxes en intégrant les formes hybrides de l'ESS ; conceptualisation du paradoxe de coopétition à l'échelle interindividuelle ; compréhension renouvelée du sensemaking en contexte coopératif ; mise en lumière de l'évolution d'une coopétition subie vers une coopétition délibérée. Managériale : identification des tensions clés vécues par les ES et recommandations pour renforcer accompagnement, intelligence collective et gouvernance des CAE. Méthodologique : combinaison d'analyses qualitatives et de la fsQCA, permettant d'identifier des configurations causales pertinentes. Certaines limites subsistent : résultats circonscrits à des CAE spécifiques, données ponctuelles limitant l'analyse temporelle, risques de biais liés à l'implication du chercheur. Ces limites ouvrent des perspectives: études longitudinales pour suivre l'appropriation des tensions paradoxales, analyses multi-niveaux articulant trajectoires individuelles, accompagnement et gouvernance, extension à d'autres formes d'entrepreneuriat collectif, ou encore croisements avec d'autres cadres théoriques (logiques institutionnelles, proximités, capacités dynamiques). Ces pistes permettraient d'élargir la compréhension des arbitrages stratégiques en contexte hybride et paradoxal.

<u>Directeur de thèse</u>:

LAURENT BOTTI, Centre de recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée - Université de Perpignan Via Domitia

Laboratoire où la thèse a été préparée : Centre de recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée

Le jury sera composé de :

M. Frédéric LE ROY, Professeur des universités, Université de Montpellier (Rapporteur)

Mme Laetitia LETHIELLEUX, Professeure agrégée, Université de Reims Champagne Ardenne (Rapporteur)

M. Laurent BOTTI, Maître de conférences, Université de Perpignan Via Domitia (Directeur de thèse)

Mme Véronique FAVRE-BONTE, Professeure des universités, Université Savoie Mont Blanc (Examinateur)

Mme Anne ALBERT-CROMARIAS, Full professor, Clermont School of Business (Examinateur)

Mme Marie DA FONSECA, Maîtresse de conférences, Université de Perpignan Via Domitia (Co-encadrant de these)